

Bibliothèque publique de Memramcook – Voici l’horaire régulier : mardi de 13 h 30 à 17 h et 18 h à 20 h, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10 h à 12 h et 13 h 15 à 17 h, dimanche et lundi fermé.

Voyage en Louisiane – Il reste encore quelques places pour le voyage de groupe du Grand Réveil Acadien du 6 au 17 octobre 2011. Les visites comprennent le Quartier Français de la Nouvelle-Orléans, les villes de Houma, Lafayette, Scott et St-Martinville, la région Acadiana, des faits do-do, des plantations, le village acajun et beaucoup plus. Pour plus d’information, consultez le site www.monumentlefebvre.ca ou Claude Boudreau au 758-9808 ou info@monumentlefebvre.ca. Dépêchez-vous à vous inscrire, les places s’envolent rapidement.

Nouvelles des Clubs d’âge d’or . . .

Memramcook « au Berceau »

Bingo – Le 28 janvier et 4 février 2011. Les portes ouvrent à 18 h et le bingo commence à 18 h 45. Venez tenter votre chance de gagner des dindes, poulets, rôtis et « cold packs » de homard! Une belle soirée sociale qui vous sort de la maison donc venez vous amuser et jaser avec des amis.

Réunion annuelle des membres aura lieu le dimanche 6 février à 14 h 30 au Club d’âge d’or de Memramcook.

Danse de Saint-Valentin avec Guy Richard aura lieu le 12 février à 21 h. Un lunch sera servi en fin de soirée. Veuillez contacter Hermance LeBlanc au 758-2235 pour vous procurer des billets.

Pré-d’en-Haut

Brunch – Il y aura un brunch le dimanche 6 février de 9 h à 12 h 30. Bienvenue à tous!



Sport et récréation . . .

Patinage public gratuit à l’aréna Eugène (Gene) LeBlanc – Le patinage public a lieu à tous les dimanches de 12 h 10 à 13 h 10. Le patinage pour parents et enfants a lieu à tous les mercredis de 13 h à 15 h.

Remerciements . . .

Le comité d’aide social de Pré-d’en-Haut désire remercier sincèrement les élèves de la catéchèse et les parents pour la nourriture pour les démunis. Votre générosité est grandement appréciée. Merci à tous ceux et celles qui donnent soit en dons, nourriture ou meubles durant toute l’année ainsi que les bénévoles qui aident beaucoup. Merci mille fois et bonne année à vous tous!

Merci à tous les gens qui ont participé au tirage de l’Ange de Noël (don de l’Atelier l’artisan) au Manoir du Mascaret. Félicitations à Pius et Francine LeBlanc de Valley View Auto Service Inc. qui ont gagné l’Ange de Noël.

LE LIEN BULLETIN D'INFORMATION DE LA VALLÉE DE MEMRAMCOOK

Vol. 26 n° 02 – le 21 janvier 2011

Le prochain Lien – le 4 février 2011

Date limite pour articles (par écrit seulement) – le 31 janvier 2011 (lundi 16 h 30)

Dépôt – Édifice municipal de Memramcook

Heures d’ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.



VILLAGE DE MEMRAMCOOK

Courriel : village@memramcook.com
Site Web : www.memramcook.com

CALENDRIER D’ÉVÉNEMENTS 2011

Tél. : 758-4078
Fax : 758-4079

Date	Événement (<i>voir à l’intérieur pour plus de détails</i>)
Le 28 janvier 2011 (18 h 45)	Bingo au Berceau
Le 30 janvier 2011 (13 h 30)	Chandeleur à la salle des Chevaliers de Colomb de Lourdes
Le 4 février 2011 (18 h 45)	Bingo au Berceau
Le 6 février 2011 (9 h à 12 h 30)	Brunch au Club d’âge d’or de Pré-d’en-Haut
Le 6 février 2011 (14 h 30)	Réunion annuelle des membres au Berceau
Le 12 février 2011 (21 h)	Danse de Saint-Valentin avec Guy Richard au Berceau
Le 21 février 2011 (19 h)	Réunion ordinaire du conseil du Village de Memramcook à l’édifice municipal



Caisse populaire de Memramcook

587, rue Centrale
Memramcook, N.-B.
E4K 3R5

Téléphone : (506)758-2505
Télécopieur : (506)758-9469

Rappel amical de la part du Village de Memramcook . . .

Déchetage d'arbres de Noël – Le Village de Memramcook acceptera vos arbres de Noël au garage municipal (1038, chemin Royal). Veuillez apporter vos arbres vous-mêmes; les arbres ne seront pas ramassés par l'éboueur. Les arbres seront réduits en copeaux et vous pourrez vous en procurer lorsqu'ils seront prêts.

Attention propriétaires de chiens – Le Conseil du Village de Memramcook reconnaît l'importance d'assurer le bien-être de ses citoyennes et citoyens ainsi que de contribuer à leur qualité de vie. Le conseil vous demande de le joindre dans ses efforts, par le biais du contrôle des chiens, pour rendre notre entourage plus agréable et sécuritaire. Tout propriétaire de chien doit être respectueux de son entourage en s'assurant que son chien/ses chiens soient sous contrôle en tout temps. De plus, chaque propriétaire de chien doit faire immatriculer son chien/ses chiens avec la municipalité avant le **31 mars de chaque année**. C'est votre responsabilité de faire les démarches pour immatriculer votre chien. Une preuve d'un certificat valide de vaccination contre la rage doit être fourni avant qu'un permis d'immatriculation puisse être acheté. Il est important de vérifier la date d'échéance de vaccin contre la rage de votre chien. Certains types de vaccins contre la rage sont valides pour plus d'une année. Vous pouvez dès maintenant vous procurer votre permis pour chien pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours en communiquant avec l'agente de contrôle des animaux, **Anne Robichaud**, au **863-4411** ou en vous rendant à l'édifice municipal (540, rue Centrale) pendant les heures de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi. Le but principal d'un permis d'immatriculation pour chien est de s'assurer que les chiens dans le Village de Memramcook sont vaccinés contre la rage. De plus, la plaque attachée au cou du chien nous fournit des informations importantes si un chien errant ou perdu est retrouvé.

Suite à l'adoption d'un nouvel arrêté sur le contrôle des chiens en mai 2007 (arrêté no 23), une pénalité de 10 \$ s'ajoute aux droits d'immatriculation ordinaires après le 31 mars de chaque année. Des amendes administratives, s'étalant de 25 \$ à 500 \$, peuvent également être imposées à ceux qui ne respectent pas l'arrêté en vigueur. Nous vous demandons donc de vous conformer aux règlements afin d'éviter des frais additionnels. Pour plus d'information concernant les règlements en vigueur par rapport au contrôle des chiens, veuillez communiquer avec l'agente de contrôle des animaux, Anne Robichaud, au 863-4411.

Monique Bourque, secrétaire municipale

Lumière de rue défectueuse – Si vous constatez qu'une lumière de rue ne fonctionne pas bien, nous vous demandons d'avertir Énergie Nouveau-Brunswick (1-800-663-6272) ou le bureau de la municipalité (758-4078) pour que les réparations nécessaires soient faites. Veuillez noter qu'il est important d'avoir le numéro de poteau de la lumière en question et le numéro de maison (9-1-1) le plus près de la lumière défectueuse.

Numéros 9-1-1 – La loi provinciale stipule que « Chaque propriétaire d'une résidence ou d'un commerce dans la province doit afficher bien en vue le numéro de voirie de façon à ce qu'il puisse être vu clairement de la route principale qui mène à la résidence ou au commerce ». Votre numéro 9-1-1 doit être affiché du même côté de la route que le bâtiment auquel le numéro se rapporte et **ne doit pas être posé sur un poteau d'Aliant ou d'Énergie N.-B.** Pour les propriétaires de nouvelles demeures ainsi que les autres résidents du Village de Memramcook qui n'ont pas encore acheté leur numéro 9-1-1, nous vous encourageons de venir le chercher le plus tôt possible (10 \$ pour une plaque et 5 \$ pour chaque plaque additionnelle). Il est important que les pompiers, les ambulanciers ou la police puissent vous trouver en cas d'urgence. **NOUS NE POURRONS PAS VOUS AIDER, SI NOUS NE POUVONS PAS VOUS TROUVER!**

Nouvelles communautaires . . .

Patinoires extérieures – Le Village de Memramcook, en partenariat avec l'Association des pompiers volontaires de Memramcook, est fier de voir à la création de deux nouvelles patinoires extérieures pour le public. Les patinoires seront situées sur le terrain du parc BMX : une pour les amateurs de sport (hockey, ringuette...) et une autre pour le patinage familial. L'ouverture officielle de les patinoires aura lieu durant la soirée du mercredi 23 février dans le cadre du Carnaval d'hiver 2011. Entre temps, les gens de Memramcook sont invités à se servir des patinoires dès que les conditions le permettent. Pour plus d'information, veuillez contacter Guy Gautreau, animateur communautaire, au 758-4105.

Programmation à la carte – Diverses activités sont organisées pour tous les âges cet hiver à l'école Abbey-Landry. Voici une liste d'ateliers : Yoga, Zumba, cours de langue espagnol pour adulte et pour enfant, tir à l'arc, théâtre pour enfant et danse pour enfant. L'inscription à ces ateliers est maintenant débutée, donc faites vite car les places sont limitées. Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec Julie Bélanger, agente de développement communautaire, au 758-4065 ou julie.belanger@nbed.nb.ca.

Chandeleur – La cueillette de la Chandeleur aura lieu le dimanche 30 janvier après les messes du dimanche. En cas de mauvaise température, la cueillette aura lieu le dimanche 6 février. Des bénévoles se rendront à votre porte pour recueillir des dons en nourriture ou en argent pour aider les familles dans le besoin durant les mois d'hiver. Si vous n'êtes pas à la maison ce jour là, vous pouvez laisser les sacs à la vue où nous pourrons les ramasser ou bien les déposer dans les boîtes qui seront placées dans les entrées des trois églises. Après la collecte, il y aura une après-midi musicale. Le tout débutera à 13 h 30 à la salle des Chevaliers de Colomb de Lourdes. Il y aura une vente de poutines râpées et de fricot et de hot-dogs. Pour commander des poutines râpées (3 \$ chacune) et du fricot, téléphonez à Jean-Paul au 758-9099, Réginald au 758-9093, Normand au 758-9936, Léon au 758-9561 ou Ronald au 758-9881.